

Communiqué de la section LDH d'Hénin-Carvin

Steeve Briois honoré par le Trombinoscope : la LDH entend rafraîchir les mémoires !

Ainsi donc le jury du Trombinoscope a décerné à Steeve Briois, maire d'Hénin-Beaumont, Vice-président du FN, le prix de « l'élu local de l'année », destiné en principe à saluer « l'action et le professionnalisme de personnalités politiques qui se sont particulièrement illustrées durant l'année écoulée dans le cadre de leur mandat ou de leur fonction ».

Décision pour le moins surprenante, pour ne pas dire ahurissante, pour nombre d'observateurs. Car il ne s'agit hélas pas d'un canular et même si Arlette Chabot, présidente du jury, a pris la peine de rappeler qu'il s'agit « non pas de récompenser un bilan mais de mettre en évidence la percée du FN et son implantation locale », on ne peut ignorer la portée d'une telle décision. C'est d'ailleurs bien ainsi que l'a compris le maire d'Hénin-Beaumont.

À cet égard, la section LDH d'Hénin-Carvin tient à saluer la décision de Claude Bartolone, Président de l'Assemblée nationale, de ne pas assister à la cérémonie de remise des prix.

Que Monsieur Briois ait, des années durant, « labouré le terrain », qu'il ait fait en 2014 une campagne « lisse » et banalisée en jouant à fond la carte rassurante de « l'enfant du pays », n'est certes pas niable.

De là à estimer que cela suffise à expliquer son élection est tout de même un peu court.

C'est faire bon ménage du terreau économique et social de la ville mais surtout de l'impensable division des forces démocratiques, des coups bas, des trahisons, des réactions à contre temps, des maladresses impardonnable qui ont permis au FN de conquérir la mairie d'Hénin-Beaumont.

Qui a-t-on ainsi voulu mettre à l'honneur ?

Le maire FN qui, à peine élu, a pris la décision inouïe de chasser de son local la LDH, provoquant une immense onde de choc, jusqu'au-delà de nos frontières ?

Celui qui, après avoir déclaré à la presse qu'il serait respectueux de ses adversaires, dénigre et brocarde systématiquement ses opposants, allant jusqu'à interdire à l'un d'eux d'être physiquement présent lors des manifestations patriotiques ?

Celui qui permet qu'une enseignante fasse l'objet d'une motion en conseil municipal réclamant pour elle des sanctions de l'administration ?

Celui qui prend un arrêté « anti-mendicité agressive, arrêté qui a depuis lors été suspendu par décision de justice, la ville se voyant condamnée à verser 1000 euros à la Ligue des droits de l'Homme ?

Celui qui est Vice-président d'un parti dont le président d'honneur avait osé qualifier les chambres à gaz de « point de détail de l'Histoire » ?

Résultat de l'opération dont Monsieur Briois doit se réjouir : il fait désormais partie de « l'establishment », aux côtés de personnalités du Nord comme Pierre Mauroy ou Jean-Louis Borloo ! Comment le FN pourra-t-il dès lors continuer à dénoncer le système politico-médiatique comme il le fait depuis des années ?

Le 29 janvier 2015